CAHIER DES CHARGES OPEN PLUS



Superleague 2021/2022 Présentée par GRDF

117, rue du Château des Rentiers 75013 PARIS Téléphone : 01.53.94.25.00 3x3@ffbb.com

SOMMAIRE

1. DISPOSITIONS GENERALES	3
2. SITE DE COMPÉTITION	7
3. ORGANISATION GENERALE	11
4. COMMUNICATION ET MARKETING	14
5. DISPOSITIONS FINANCIERES	20
6. PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19	21
7. ENGAGEMENT	22
ANNEXE 1 - Formule du Tournoi Final	23
ANNEXE 2 - Exemple de programme détaillé	24
ANNEXE 3 - Répartition des prize monev et points FFBB	26



1. DISPOSITIONS GENERALES

1.1 Préambule

La Fédération Française de BasketBall propose une offre globale de tournois, appelés Opens, sur chaque territoire de France, métropolitain ou ultramarin, dont le niveau de compétition croît depuis les Opens Start, puis les Opens Plus et enfin l'Open de France.

Les tournois Opens Plus font partie du circuit Open Plus de la Superleague 3x3 FFBB présentée par GRDF. Il y a 3 niveaux d'Open Plus :

- Le niveau 1 ou Open Plus Access 'nom du département'
- Le niveau 2 ou Open Plus 2000
- Le niveau 3 ou Open Plus 5000

Ce circuit débute en mai et qualifie les meilleures équipes à l'Open de France (prévu fin juillet 2022 à Reims) et respecte le règlement officiel FIBA 3x3.

Chaque Comité Départemental organise ou délègue l'organisation d'un Open Plus Access dans son département, au minimum deux semaines avant la date de l'Open Plus auquel il est rattaché par la commission 3x3 FFBB.

Le Comité Départemental pourra confier cette organisation à un club de son territoire, ou bien le coorganiser avec la structure qui organise l'Open Plus auquel il sera rattaché.

Les catégories proposées aux Opens Plus Access 'nom du département' doivent correspondre aux catégories de l'Open Plus auquel elles sont rattachées.

Si un comité est relié à un Open Plus n'organisant qu'un seul genre, il aura la possibilité d'organiser son Open Plus Access dans la catégorie non représentée dans l'Open Plus auquel il est rattaché.

Dans ce cas, la catégorie non représentée dans l'Open Plus auquel il est rattaché sera reliée à un autre Open Plus organisant cette catégorie.

Pour rappel, les comités ne sont pas obligatoirement reliés à des Opens Plus de leur région.

Dès la finalisation du circuit Open Plus, les ligues régionales seront averties de l'organisation d'un Open Plus sur leur territoire.

Si un Open Plus n'a pas 4 comités qui lui sont reliés, les comités concernés auront la possibilité d'organiser plusieurs Opens Plus Access pour arriver au nombre de 4 qualifiés sur l'Open Plus. Un accord devra être demandé à la FFBB.

Modalités de qualification à un Open Plus via un Open Plus Access 'nom du département' :

- Le vainqueur d'un Open Plus Access 'nom du département' est qualifié pour le tableau final de l'Open Plus auquel il est rattaché ;
- Le jour de l'Open Plus, chaque équipe doit présenter dans son effectif au moins deux joueurs présents dans l'effectif de l'équipe qualifiée lors de l'Open Plus Access 'nom du département'.

Ce cahier des charges concerne les Opens Plus de niveau 2 et 3

L'attribution de l'organisation d'un Open Plus est soumise au respect de ce cahier des charges.

L'organisateur préparera l'événement en étroite collaboration avec la FFBB.

Il sera tenu de respecter les stipulations du présent cahier des charges, et faire respecter auprès des tiers toute obligation souscrite par lui en exécution de ce cahier des charges et/ou relative à l'événement. Il sera responsable vis à vis de la FFBB de tout manquement personnel et/ou de tiers avec qui il aurait contracté pour l'exécution du cahier des charges ou de l'événement, nonobstant tout recours direct éventuel de la FFBB auprès de ces tiers.



Toute action envisagée sortant du cadre du présent cahier des charges, et n'étant pas prévue par ses stipulations, devra être soumise à la FFBB pour approbation.

Les détails d'application de ce cahier des charges et la résolution des problèmes qui viendraient à survenir donneront lieu à une concertation permanente entre les représentants de la FFBB et l'organisateur. Dans cet esprit, des échanges permanents et des réunions seront à programmer entre la FFBB et l'organisateur.

1.2 Candidature à l'organisation

Tout organisateur d'un Open Plus doit remplir un dossier de candidature et, en cas d'attribution, s'acquitter d'un droit financier :

- Tournoi masculin et féminin : mille cinq cents euros (1 500 €);
- Tournoi masculin seul : mille deux cents euros (1 200 €);
- Tournoi féminin seul : six cents euros (600 €).

A cela s'ajoute la prise en charge par l'organisateur de la somme de deux mille euros (2 000 €) par catégorie de prize money pour un Open Plus de niveau 2 (Open Plus 2000).

A cela s'ajoute la prise en charge par l'organisateur de la somme de cinq mille euros (5 000€) par catégorie de prize money pour un Open Plus de niveau 3 (Open Plus 5000).

Un Open Plus masculin et féminin doit respecter le même prize-money (2000€, 5000€ ou plus) pour ses deux catégories.

Un organisateur d'Open Plus de niveau 3 (Open Plus 5000) a la possibilité d'augmenter le prize money de son Open Plus sans limite de montant.

Il n'est pas possible d'augmenter le prize money pour un Open Plus de niveau 2 (Open Plus 2000). Concernant la répartition du prize money entre les équipes, se reporter au Règlement Sportif Particulier Open Plus Superleague disponible <u>ici</u>, ou à l'annexe 3.

Le dossier de candidature doit être retourné, <u>au plus tard le 15 Octobre 2021</u>, à la FFBB (par mail ou courrier) qui détermine le calendrier de la saison après que la commission 3x3 de la FFBB ait examiné l'ensemble des candidatures dans les deux semaines suivant la date de clôture des candidatures (1^{er} Novembre 2021).

Il est impératif de renseigner 3 dates potentielles dans le dossier d'inscription. Dans le cas contraire, la FFBB se réserve le droit de ne pas prendre en compte la candidature.

Pour la saison 2021/2022, le nombre de tournois Open Plus ne peut excéder 20 tournois.

Si le nombre de dossiers de candidatures est supérieur au nombre fixé, la commission 3x3 de la FFBB choisira parmi les candidatures, les tournois qui constitueront le circuit Open Plus. Cette décision est insusceptible de recours. Le fait de présenter un Open Plus masculin et féminin sera privilégié.

Suite à la confirmation de son Open Plus par la FFBB, l'organisateur devra, dans un délai d'un mois maximum, avoir entamé toutes les démarches pour être affilié à la FFBB.

Il s'engage à réaliser un événement sociétal (concours de shoot solidaire, sensibilisation au handicap, tournois 3x3 à destination des quartiers prioritaires, initiation 3x3 avec des écoles, etc.), en amont, pendant, ou en aval de l'évènement.

Il s'engage également à prendre part aux différentes réunions d'organisation pilotées par la FFBB.

1.3 Désengagement

Dans l'hypothèse où l'organisateur se désengagerait de l'organisation de son Open Plus ou rendrait impossible son exécution du fait de ses manquements au présent cahier des charges, d'un comportement fautif délictuel, de sa négligence ou de son imprudence, il sera redevable d'une indemnité



au profit de la FFBB. Cette indemnité sera déterminée par la FFBB et correspondra au montant des investissements contractés par la FFBB pour l'organisation du tournoi.

1.4 Description de l'événement

Format d'un Open Plus :

Il est constitué de deux tournois : un tournoi final regroupant 12 équipes, précédé la veille d'un tournoi de qualification réunissant un minimum de 3 équipes. Ce dernier est obligatoire. Le choix du nombre d'équipes pour le tournoi de qualification est laissé à l'organisateur. Il devra faire valider le format du tournoi par la FFBB.

Un tournoi Open Plus se déroule donc sur deux journées minimum.

Description du Tournoi final:

Phase 1

Les 12 équipes sont réparties en 4 poules comptant chacune 3 équipes. Les poules sont définies automatiquement par l'Event Maker FIBA.

Les équipes de chacune des poules se rencontrent une fois et à l'issue des matchs un classement est établi pour chaque poule.

Phase 2

Les équipes classées 1ère et 2ème de chaque poule sont qualifiées pour les quarts de finale.

Le tableau de ces phases finales est généré par l'Event Maker FIBA et ne change plus pour les demifinales et la finale.

Les équipes qualifiées disputent ensuite les demi-finales puis la finale sur des matchs secs.

Retrouvez plus d'informations sur la description du tournoi final en annexe 1 et 2.

Pour information, un Open Plus avec une seule catégorie, sur un seul terrain, représente environ 6h30 de compétition, sans pause ni animations. De plus, la compétition doit se dérouler avec les mêmes conditions partout (durée du match : 10 minutes / temps décompté). L'utilisation d'un deuxième terrain est donc très importante.

L'organisateur devra envoyer le programme détaillé de l'Open Plus (tournoi de qualification et tournoi final), au plus tard un mois avant l'évènement.

Sélection des équipes pour les Opens Plus masculin et féminin :

Les Opens Plus sont des tournois dont l'inscription des équipes s'appuie sur le ranking individuel FIBA des joueurs qui les composent (classées dans l'ordre décroissant du cumul des points au ranking FIBA des 3 joueurs les mieux « rankés »).

Les équipes classées de 1 à 6 au ranking FIBA sont directement qualifiées au tournoi final (TF). A ces 6 équipes, s'ajoutent :

- 4 Wild Cards issues des 4 Opens Plus Access 'nom du département' liés à l'Open Plus;
- L'équipe gagnante du tournoi de qualification ;
- 1 Wild Card organisateur

Si absence de tournoi de qualification en raison d'un nombre insuffisant d'équipes inscrites, les équipes de 1 à 7 sont directement qualifiées au tournoi final.

Si le nombre d'Open Plus Access de département n'est pas suffisant, les équipes seront sélectionnées selon leur ranking.

Si le nombre d'Open Plus Access de département est supérieur à 4, il y aura moins d'équipes qualifiées au ranking.

Le cut au ranking est effectué par FFBB, avec l'organisateur, 15 jours avant le début du tournoi de qualification.



Coût de l'inscription pour les équipes :

Le coût de l'inscription pour un Open Plus est fixé par l'organisateur et impérativement payé à ce dernier par les équipes, au plus tard 10 jours avant le début du tournoi de qualification.

Le tarif recommandé par la FFBB est de 100€ par équipe pour un Open Plus 2000 et 150€ pour un Open Plus 5000.

Le tarif recommandé par la FFBB pour le tournoi de qualification est de 60€ par équipe pour un Open Plus 2000 et 100€ pour un Open Plus 5000.

L'organisateur s'engage à ce que tous les joueurs et joueuses, participant à l'Open Plus, soient titulaires d'une licence compétition et/ou Superleague valide pour la saison en cours. Une saison sportive va du 1^{er} Juillet de l'année N jusqu'au 30 juin de l'année N+1.

L'organisateur s'engage à ce que chaque joueur ait un profil validé sur le site www.play.fiba3x3.com et à utiliser l'Event Maker pour la gestion de l'Open Plus. Il s'engage également à respecter les partenariats négociés par la Fédération en utilisant les supports de communication fournis (se reporter à la partie 4 "Communication et Marketing").

Pour plus d'informations sur les modalités des Opens Plus (formats, conditions d'accès des équipes, etc.), l'organisateur doit se reporter au Règlement Sportif Particulier Open Plus Superleague disponible <u>ici</u>.



2. SITE DE COMPÉTITION

Le choix du site se portera sur un lieu facilement accessible par les transports (gare SNCF – aéroport – desserte autoroutière) pour les compétiteurs.

Le site de compétition devra se situer dans un environnement offrant la meilleure communication pour l'évènement et être accessible et fréquenté par le plus large public (exemples : place en centre-ville, centre commercial, etc.).

2.1 Surface

L'organisateur doit mettre à disposition une surface plane et lisse dégagée de tout obstacle au sol ou dans les airs.

L'espace mis à disposition doit être au minimum de 1000 m² et devra supporter une charge de 600kg/m².

2.2 Terrains de jeu et son environnement

Le site sera composé au minimum de 2 terrains de 3x3 :

- 1 terrain central avec 200 places minimum en tribunes pour un Open Plus 2000;
- 1 terrain central avec 400 places minimum en tribunes pour un Open Plus 5000;
- 1 terrain annexe minimum est obligatoire (pour rappel, toutes les Ligues Régionales disposent d'un terrain 3x3 offert par la FFBB), incluant l'appareillage des 12 secondes et l'affichage avec un écran permettant la projection du Scoreboard Event Maker;
- Le terrain central de Basket-Ball sera fourni et acheminé par la FFBB : il comprend un revêtement de sol mesurant 15x19 mètres (soit 285m2), un but de basket FIBA 3x3 incluant l'appareillage des 12 secondes ainsi que des éléments d'habillage du site (voir partie 4 du présent document) et une arche gonflable d'entrée.

En cas d'utilisation du revêtement de sol dans un endroit totalement fermé (centre commercial, gymnase, etc.), l'organisateur doit se rapprocher du responsable sécurité du site afin d'obtenir l'autorisation d'y installer le terrain ; ce dernier ne disposant pas de PV Feu.

L'organisateur aura à sa charge :

- Le terrain annexe et ses équipements spécifiques 3x3 (appareillage des 12 secondes et affichage avec un écran permettant la projection du Scoreboard Event Maker);
- La location et l'installation d'un écran LED (minimum 7m2 avec une résolution minimum de 6mm) avec régie pour l'affichage sportif et la diffusion de spots promotionnels sur le terrain central;
- Les tests du décret de juin 1996 sur les buts de basket (test à 320 kg);
- L'installation des places assises du terrain central d'une capacité d'au moins 200 places en tribunes et assurant la meilleure visibilité de l'espace de jeu pour un Open Plus 2000. La capacité est d'au moins 400 places en tribunes pour un Open Plus 5000;
- L'installation des points électriques nécessaires à l'alimentation du terrain principal et du terrain annexe (table de marque, appareillage des 12 secondes et écran principalement), de l'écran géant, de la sonorisation, de l'arche gonflable d'accueil et des tentes ;
- Les tests des tribunes et des points électriques ;
- Un espace d'organisation couvert dans lequel la régie, le DJ, le speaker, la table sportive et la communication seront installés ;
- La sonorisation du terrain, y compris celle de l'écran géant pour les spots et le buzzer de fin de match. L'organisateur veillera à obtenir de la ville une autorisation de diffusion sonore.
- L'installation d'une connexion internet pour assurer la gestion du tournoi via l'Event Maker. La mise à disposition d'un réseau WIFI pour les joueurs et/ou le public est un plus, mais n'est pas obligatoire.



2.3 Barriérage

L'organisateur doit prévoir un barriérage du site de l'évènement de manière à bien le délimiter, et à avoir des points d'entrée bien distincts, de façon à y faciliter la sécurité (et le bon gardiennage nocturne). En accord avec certaines municipalités, certains sites ne nécessitent pas de barriérage.

2.4 Sécurité

L'organisateur a en charge le gardiennage du site jour et nuit depuis la livraison du matériel la veille de l'évènement par la FFBB à l'enlèvement de celui-ci après démontage du site. Les dates de livraison/enlèvement seront précisées ultérieurement en fonction du planning de la compétition.

Concernant la sécurité du site, l'organisateur doit se rapprocher de sa collectivité ou préfecture, afin de déterminer le dispositif de sécurité à adopter le jour de la compétition. La FFBB recommande fortement le recours à un service de sécurité professionnel de qualité.

2.5 Eclairage (au choix de l'organisateur)

En cas de déroulement de la compétition en nocturne, le site doit avoir un éclairage suffisant pour permettre le bon déroulement de la compétition. Un éclairage de 750 Lux au sol minimum est nécessaire sur le terrain central. En cas de retransmission (TV ou Internet), 1000 Lux sont recommandés. A ce titre, l'organisateur doit prévoir les installations nécessaires. Selon l'infrastructure choisie, celle-ci devra se situer au minimum à 2 mètres de distance du terrain et être sécurisée afin d'éviter que les joueurs ne se blessent. Des essais seront à programmer le soir de l'installation afin d'ajuster le réglage des lumières.

2.6 Site de repli en cas d'organisation de l'Open sur une place extérieure

L'organisateur doit prévoir une salle de repli utilisable en cas d'intempéries pour la totalité de la compétition. Cette salle doit être classée, à minima, H1 par la FFBB et disposer de tribunes et du matériel suivant :

- Sonorisation;
- 3 tables pour la gestion sportive (deux tables de marque, une pour l'organisateur et le Manager d'organisation) ;
- 10 chaises.

Ce gymnase se situe dans un rayon de 5 kilomètres autour du site de compétition initial.

L'organisateur veille à ce que toutes les conditions soient remplies pour que les compétitions et remises de récompenses puissent se dérouler normalement et aller à leurs termes.

Ce site peut également être utilisé pour les phases de poule afin de gagner du temps sur le planning du tournoi.

2.7 Poste de secours (Le dimensionnement des dispositifs prévisionnels de secours (DPS)), kinésithérapeute et médecin

L'organisateur se doit d'assurer la sécurité du public et des participants.

A ce titre, un poste de secours doit être présent. Il sera tenu par une association locale ou une antenne locale d'association nationale. Il sera destiné aux joueurs comme au public. L'association fournira le véhicule et le matériel nécessaire. La prise en charge du poste de secours et le dimensionnement du dispositif incombent à l'organisateur.

A titre informatif, pour un effectif prévisible déclaré du public P1, pour 500 personnes :

Ratio d'intervenants secouristes : RIS = 0.4 Effectif pair d'intervenants secouristes : 2

Type de DPS : point d'alerte et de premiers secours

Plus d'informations via le lien suivant : https://www.secourisme.net/spip.php?article481



L'organisateur doit prévoir la présence d'un médecin (sur site ou disponible dans les 10 minutes) et d'un poste de kinésithérapie ou chiropraxie mis à disposition pour les joueurs du tournoi sur toute la durée de la compétition.

2.8 Toilettes

Si le site choisi n'est pas équipé de toilettes gratuites, l'organisateur devra installer des sanitaires chimiques mobiles (au moins 2).

Pour un Open Plus 5000, il est obligatoire d'installer sur le site des toilettes réservées aux participants.

2.9 Player's lounge

Le Player's lounge est un espace couvert dans lequel seuls les joueurs pourront accéder. Il peut s'agir d'un chapiteau, de tentes ou bien d'une salle annexe où les joueurs pourront se reposer, se faire prendre en charge par les kinésithérapeutes ou chiropracteurs, se restaurer, etc. L'idée est qu'ils disposent d'un endroit calme, coupé du public. Cet espace est obligatoire.

Il est par exemple possible d'installer des canapés mobiles, tapis de gym, un espace collation, une console, des multiprises permettant de recharger les portables, etc.

2.10 Speaker et DJ

L'organisateur est en charge de l'animation de la compétition. Il doit prévoir de ce fait la présence d'un speaker et d'un DJ. Le speaker devra être validé par la FFBB et obligatoirement présent à la réunion de formation pré-Open Plus. En cas d'absence, le speaker ne pourra pas assurer sa fonction lors du tournoi. Le DJ et le speaker devront veiller à ce que les annonces micro, les diffusions de clips sur l'écran géant, les animations des partenaires Superleague ainsi que les protocoles d'entrée des joueurs sur la finale et de remise de récompenses en fin de tournoi soient respectés. Tous ces éléments sont précisés dans le guide « Marketing Open Plus » mis à disposition des organisateurs.

2.11 Bénévoles

L'organisateur doit assurer, en amont de son Open Plus, la constitution d'une équipe de bénévoles capable d'encadrer les différentes missions indispensables au bon déroulement du tournoi. Les principales missions des bénévoles sur un Open Plus sont :

- Montage et démontage du terrain 3x3 (au moins 6 personnes), prévoir des gants;
- Gestion des tables de marque (via l'utilisation de l'Event Maker) et des 12 secondes 6 personnes minimum;
- Accueil et suivi des équipes 2 personnes minimum ;
- Accueil et placement du public 2 personnes minimum ;
- Gestion de l'espace restauration et de l'éventuelle buvette— 3 personnes minimum;
- Responsable des protocoles 1 personne minimum ;
- Gestion des animations 1 personne minimum ;
- Gestion diffusions sur l'écran géant 1 personne minimum.

Un régisseur général (bénévole), synchronisant l'ensemble du planning du tournoi sur la journée avec le timing des matchs, les diffusions des clips sur l'écran géant, les animations des partenaires ainsi que les protocoles, est obligatoire.

Le régisseur doit établir un planning détaillé de la journée, qui sera transmis à la FFBB au moins un mois avant le jour de la compétition.



2.12 Officiels

Refs

Pour un Open Plus avec une catégorie, 6 refs et 1 manager d'organisation sont nécessaires : ils seront désignés par la FFBB au moins 1 mois avant l'évènement.

Pour un Open Plus avec deux catégories, 10 Refs sont nécessaires. L'organisateur doit soumettre au moins 4 Refs locaux à la FFBB, qui se réserve alors le droit de les convoquer.

Les refs, le manager d'organisation et l'organisateur reçoivent la notification des désignations et des éventuels remplacements de refs par e-mail.

Les refs seront désignés pour le Tournoi Final et le Tournoi de Qualification.

L'organisateur doit être en mesure de proposer un espace pouvant accueillir 10 personnes pour les refs et le manager d'organisation sur site.

Marqueurs 3x3

Une équipe de marqueurs 3x3 confirmée doit être en place sur l'ensemble de l'Open Plus. Elle devra maîtriser parfaitement l'Event Maker et la gestion des 12 secondes. Un référent Event Maker sera désigné par l'organisateur.



3. ORGANISATION GENERALE

3.1 Logistique

Listing des prestataires à contacter par l'organisateur pour l'ensemble des besoins évoqués ci-dessous :

- Hôtels (Niveau 2 étoiles minimum ou équivalent);
- Restauration;
- Ligue ou société pour la location/prêt du terrain annexe
- Sonorisation ;
- Speaker;
- DJ;
- Location d'un écran et sa gestion (minimum de 7m2);
- Location chapiteau/tentes/tribunes/barrières/player's lounge;
- Location de tables et chaises ;
- Mise à disposition d'électricité;
- Société de sécurité, société pour le test à 320 kgs;
- Achat eau (si besoin);
- Prestataires de toilettes (si besoin);
- Internet;
- Éclairage (si besoin).
- Association de kinésithérapie ou chiropraxie

3.2 Hébergement

L'hébergement pour les équipes et les officiels doit être de catégorie 2 étoiles au minimum ou équivalent. Les équipes et officiels sont hébergés dans des hôtels desservis par les transports en commun locaux ou proches du site pour les trajets gare/hôtel et hôtel/lieu du tournoi.

L'hébergement des équipes est facultatif pour un Open Plus 2000 et obligatoire pour un Open Plus 5000.

L'hébergement doit être approuvé préalablement lors de la visite de repérage (petit-déjeuner inclus) selon le détail suivant:

- Ref : 3 chambres twins pour 2 nuits (obligatoire)
- Manager d'organisation :1 chambre single pour 1 ou 2 nuits (obligatoire)
- Equipes (pour une catégorie) : 24 chambres twins pour 1 nuit

Récapitulatif Open Plus masculin ou féminin (à modifier si plusieurs hôtels différents) :

	Jour du Tournoi de Qualification	Jour du Tournoi Final
Equipes du Tournoi	24 twins par catégorie (obligatoire pour	0
Final	un Open Plus 5000)	
Manager	1 single (obligatoire)	1 single (à confirmer avec la FFBB et
d'organisation		l'organisateur)
Refs	3 twins (obligatoire)	3 twins (à confirmer avec la FFBB et l'organisateur)
TOTAL	27 twins et 1 single	3 twins et 1 single



Il est également possible de basculer l'hébergement des équipes le jour du Tournoi Final (par exemple pour un tournoi commençant en début d'après-midi et se terminant tardivement).

Les chambres des refs non utilisées seront prises en charge par la FFBB, qui se réserve le droit d'apprécier les suites à donner.

3.3 Restauration

L'organisateur devra proposer une solution de restauration selon le détail ci-dessous.

Les menus devront proposer une alternative végétarienne.

Le jour du tournoi final l'organisateur aura à sa charge les repas du midi pour les équipes engagées.

Concernant les officiels :

- Les repas des refs et du manager d'organisation sont pris en charge par l'organisateur à partir de leur arrivée le jour du tournoi de qualification, jusqu'à leur départ, au plus tard le lendemain matin du tournoi final.
- Les chiffres indiqués ci-dessous sont des minimums.

Récapitulatif Open Plus masculin ou féminin :

	Jour du Tournoi de Qualification	Jour du Tournoi Final
Equipes		48 repas par catégorie
Manager	1 Repas	1 ou 2 Repas (en fonction des
d'organisation		contraintes horaires)
Refs	6 Repas	6 ou 12 Repas (en fonction des contraintes horaires)
TOTAL	7 Repas	55 ou 62 Repas

Si des équipes sont amenées à rester tard dans la soirée, en raison du format de l'Open Plus, la FFBB recommande fortement la prise en charge par l'organisateur de leur repas du soir.

3.4 Matériel

Ballons

La FFBB dote l'organisateur de 6 ballons cuir 3x3. Ces ballons devront être utilisés lors de toutes les rencontres du tournoi Open Plus (tournoi de qualification + tournoi final)

Eau

L'organisateur devra aménager au moins 1 point d'eau potable sur le site de compétition. Si aucun point d'eau n'est accessible, l'organisateur prévoit un stock d'eau pour les joueurs, les bénévoles et les intervenants durant la totalité de la manifestation. Il est conseillé de privilégier les gourdes aux bouteilles plastiques dans un souci écologique.

Matériel terrain

L'organisateur fournira:

- Sur le terrain :
 - 1 table
 - 3 chaises
 - 1 point électrique (16A multiprises)
- Un tire palette pour le montage et démontage du site. Ce matériel est utilisé par le personnel chargé du montage et du démontage du terrain et titulaire du CACES R389 CATÉGORIE 1. Le



tire palette doit supporter un poids de 1.2 tonnes. En cas de surface ne permettant pas l'utilisation du tire palette (exemple : gravier), l'organisateur doit alors prévoir un chariot élévateur ainsi que son conducteur, titulaire du permis adapté.

Tenue des participants/refs

La FFBB fournit au moins 1 mois avant la date de l'évènement :

- Des tenues pour les équipes de l'Open Plus (uniquement Tournoi Final) ;
- Les tenues pour les refs ;
- La tenue du speaker.

L'organisateur doit fournir à la FFBB un accès pour toutes les livraisons de matériel.



4. COMMUNICATION ET MARKETING

4.1 Plan média et relations presse

L'organisateur s'engage à faire la promotion de l'Open Plus auprès des collectivités, des commerçants, des clubs locaux affiliés à la FFBB et de relayer les informations sur ses supports de communications internes et externes. L'organisateur assurera également les liens avec la presse et les médias locaux afin d'obtenir une couverture médiatique de l'événement en amont, pendant et en aval de la manifestation.

La FFBB se charge de communiquer auprès des médias nationaux, sur son site internet et via ses réseaux sociaux.

4.2 Ressources multimédia

Photos et vidéos

L'organisateur doit fournir à la FFBB une liste de photographes locaux qui a l'habitude de photographier du basket et si possible du 3x3, dont la prestation sera prise en charge par la FFBB.

La FFBB donne accès à une banque d'images (photos et vidéos) pour les besoins en communication de l'organisateur.

La FFBB met à disposition les créations visuelles et le(s) vidéo(s) relative(s) à la Superleague 2022, dont l'organisateur pourra se servir pour ses propres besoins de communication et marketing.

Créations visuelles et impressions

La FFBB fournira à l'organisateur une affiche personnalisable pour son tournoi, sur laquelle il pourra faire apparaitre ses informations et partenaires locaux. L'organisateur ne pourra pas créer son propre visuel. Les frais d'impression sont à la charge de l'organisateur.

Un certain nombre de déclinaisons du visuel sera mis à disposition de l'organisateur (affiche, digital, mobilier urbain). Tout format de déclinaison supplémentaire sera à la charge de l'organisateur.

4.3 Droits commerciaux

Droits de retransmission T.V. / Internet

Tous les droits sont la propriété exclusive de la FFBB.

Dans l'hypothèse où une chaîne de télévision et/ou un site Internet souhaiteraient retransmettre la manifestation, ils doivent en faire la demande écrite auprès de la FFBB.

Dans l'hypothèse où l'organisateur produirait et diffuserait la manifestation en direct, il doit en informer la FFBB et préciser sur quelle plateforme la manifestation sera diffusée. Cette production devra alors être également diffusée sur un des supports de la FFBB (Facebook, YouTube, Twitch etc...)

Dans tous les cas, à partir du moment où la manifestation est diffusée, l'une des tribunes doit être positionnée derrière le panier.



14/26

Catégories de Partenariat

Seule la FFBB peut décerner les titres de :

- Partenaire Titre de la Superleague 3x3 FFBB;
- Partenaire de la Superleague 3x3 FFBB;
- Fournisseur de la Superleague 3x3 FFBB;
- Partenaire 3x3 FFBB;
- Fournisseur 3x3 FFBB.

Les partenariats développés par l'organisateur devront être validés au préalable par la FFBB. Les partenaires ne respectant pas le cahier des charges n'apparaîtront pas sur le site.

Ceux-ci ne viendront pas en concurrence des secteurs d'exclusivité des partenaires fédéraux, à savoir :

- Énergie ;
- Assurance;
- Banques;
- Mutuelle ;
- Sol sportif;
- Ballons.

La FFBB informera régulièrement l'organisateur quant aux éventuels changements dans ces secteurs d'exclusivité.

La FFBB laisse la possibilité à l'organisateur de démarcher un équipementier qui pourrait apparaître sur le visuel du tournoi, pourrait fournir des dotations pour les bénévoles et les joueurs (hors tenue officielle des joueurs et arbitres), avoir un stand sur le site de compétition et des animations brandées (hors GRDF Shootout Contest et MVP Caisse d'Epargne). En revanche, cet équipementier n'aura pas de visibilité en bord de terrain, ni sur les tenues officielles des joueurs et des arbitres fournies par la FFBB.

L'organisateur pourra commercialiser les catégories suivantes :

- Partenaire de l'Open Plus de ...
- Fournisseur de l'Open Plus de ...

En accord avec la FFBB, il est également possible que l'un des partenaires de l'organisateur local, hors secteurs d'exclusivité énoncés plus haut et hors équipementier, « présente » l'Open Plus. Cette dénomination de « Presenting Partner » (exemple « Open Plus 3x3 de Limoges by Intermarché ») sera reprise sur le visuel créé par la FFBB.

4.4 GRDF – Partenaire Titre de la Superleague 3x3 FFBB

GRDF est le Partenaire Titre de la Superleague 3x3 FFBB. A ce titre :

- Le logo GRDF sera à l'emplacement prioritaire en bas à droite du visuel de l'Open Plus et séparé des logos des autres partenaires;
- L'organisateur devra mettre en place, entre les différents participants, un concours de tirs à 2points, dénommé le « GRDF Shootout Contest », lors de l'Open Plus. Le Logo GRDF sera
 exclusivement diffusé sur l'écran géant pendant l'intégralité de ce concours (cf. Guide
 « Marketing Open Plus » pour plus de détails);
- GRDF pourra bénéficier, s'il le souhaite, d'un espace d'information, mis à disposition par l'organisateur, sur le site de la compétition;



 GRDF pourra faire intervenir, s'il le souhaite, sa mascotte lors de l'Open Plus. Seules les mascottes de clubs professionnels de Basket seront tolérées à la place ou en plus de la mascotte GRDF (aucune mascotte de partenaire privé, comme l'Ecureuil Caisse d'Epargne par exemple, ne sera présente sur l'Open Plus).

4.5 Caisse d'Epargne – Partenaire de la Superleague 3x3 FFBB

La Caisse d'Epargne est Partenaire de la Superleague 3x3 FFBB. A ce titre :

- Un représentant de la Caisse d'Epargne remettra, à la fin du tournoi, un trophée de meilleure joueuse et/ou meilleur joueur. Il s'agit de la et / ou du « MVP Caisse d'Epargne ». Une animation Caisse d'Epargne sera diffusée sur l'écran géant lors de la remise;
- La Caisse d'Epargne pourra installer, si elle le souhaite, son espace d'information (tente 3x3m), à l'emplacement que lui aura mis à disposition l'organisateur sur le site de la compétition.

4.6 Ballons officiels

L'intégralité des matches ainsi que le « GRDF Shootout Contest » devront se jouer avec les ballons officiels 3x3 fournis par la FFBB.

4.7 Terrain officiel

L'intégralité de la phase finale du tournoi (à partir des demi-finales en cas de tournoi avec deux catégories) et le GRDF Shootout Contest devront se jouer sur le terrain central fourni par la FFBB.

4.8 Panneautique et publicité

Terrain central

La panneautique autour du terrain central ainsi que les éléments d'habillage du site (exemple : flammes), y compris ceux des partenaires fédéraux du 3x3, seront fournis, acheminés au plus tard la veille de l'évènement et installés par la FFBB suivant le schéma ci-dessous. La surface de jeu ne portera aucune inscription ou publicité autres que celles définies par la FFBB.

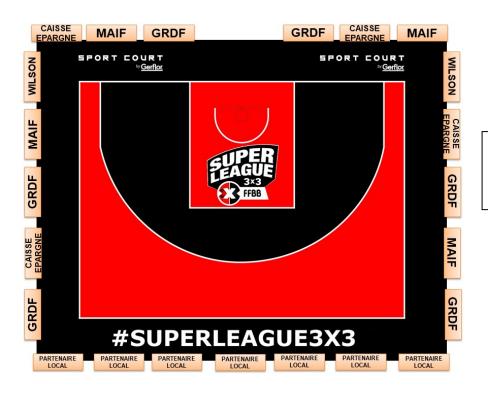


Schéma d'implantation de la panneautique du terrain principal



Flammes à disposer sur le site à proximité du terrain central :

- 6 flammes GRDF;
- 4 flammes Caisse d'Épargne ;
- 4 flammes MAIF;
- 4 flammes Wilson.

Le haut des tribunes sera habillé aux couleurs de la Superleague 3x3 FFBB. Les éléments d'habillage seront fournis par la FFBB.

Terrains annexes

Les espaces (panneaux bord de terrain et flammes) autour des terrains annexes sont complètement disponibles pour l'organisateur, <u>en respectant les contraintes suivantes</u> :

- Secteurs d'exclusivité énoncés au paragraphe 4.3
- Schéma d'implantation et dimensions obligatoires pour les panneaux et flammes (cf. cidessous)
- Un même partenaire local ne pourra avoir plus de 6 panneaux par terrain (2 panneaux maximum par côté)

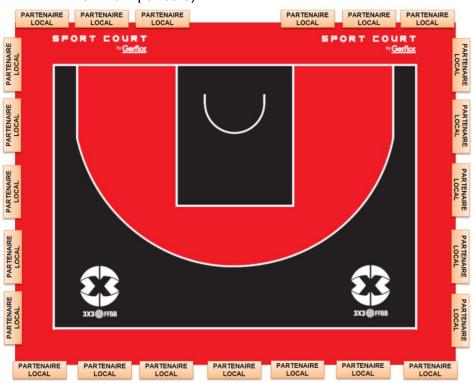


Schéma d'implantation de la panneautique des terrains annexes

Dimensions obligatoires des supports (terrain central et terrains annexes)

- panneaux bord de terrain : modèle « pli-pop » ou « tobblos » de format 200x100cm.
- flammes : modèle « Beach Flag » de format 388x90 cm.

Paniers (terrain central et terrains annexes)

La face avant de la mousse de protection des paniers pourra être utilisée par l'organisateur avec un marquage temporaire à ses frais (1 seul logo d'une taille maximale de 2000 cm²) et qui ne devra pas perturber la visibilité sur l'appareillage des 12 secondes (encastré dans la mousse). En cas de dégradation (exemple : sticker permanent), les frais de remplacement de la mousse de protection seront à la charge de l'organisateur. Tout autre support fourni par l'organisateur, les collectivités territoriales ou les partenaires locaux de l'Open Plus fera l'objet d'un schéma d'implantation global du site soumis à la validation de la FFBB au plus tard un mois avant l'évènement.



4.9 Spots Publicitaires

A partir des demi-finales, seront appliqués des TV Time-outs (dès le 1^{er} arrêt de jeu à partir de 6mn59 restant au chronomètre) afin de diffuser 1 spot publicitaire par temps-mort. Les spots GRDF et Caisse d'Epargne devront être diffusés 2 fois par jour. Il est important de prévoir la sonorisation de ces spots. Toutes les recommandations et obligations liées aux diffusions des spots publicitaires figurent dans le Guide Marketing « Open Plus ».

4.10 Tenues

Tous les matches officiels de l'Open Plus devront se jouer avec les tenues fournies par la FFBB.

La FFBB met à disposition 3 espaces pour l'organisateur :

• Espace A pour le logo de l'Open Plus, de l'organisateur ou d'une collectivité (ville / département / région) exclusivement :

Emplacement: face avant du maillot

Taille maximale: 320 cm²

• Espaces B et C pour les partenaires locaux :

Emplacement : face avant du short (jambe gauche) et face arrière du short (jambe droite)

Taille maximale: 100 cm² pour chaque marquage

Les frais de marquage (logos en monochrome obligatoirement) pour ces 3 espaces seront à la charge de l'organisateur. La FFBB validera au préalable au moins un mois avant l'évènement la maquette de la tenue complète avec ces différents marquages. En absence de validation, l'organisateur ne pourra pas utiliser ces espaces de communication.

4.11 Protocole de remise des récompenses

Le protocole de fin de tournoi est défini par la FFBB ; il est le même sur tous les Opens Plus. A savoir, à la fin de chaque finale, dans l'ordre suivant et avec les remettants suivants :

1/ Photo des finalistes:

- Devant un panneau Superleague
- Association éventuelle avec un représentant de partenaire local
- Visuel « Finalistes Open Plus » sur l'écran géant

2/ Photo des vainqueurs :

- Devant un panneau Superleague et avec le chèque fourni par la FFBB
- Association avec un représentant GRDF et éventuellement de collectivités (exemple : Maire de la Ville)
- Visuel « Vainqueurs Open Plus » sur l'écran géant

3/ MVP Caisse d'Épargne :

- 1 MVP par catégorie (homme/femme) choisi par l'organisateur
- La photo du ou de la MVP Caisse d'Epargne avec un représentant Caisse d'Epargne devant un panneau Caisse d'Epargne
- Animation vidéo MVP Caisse d'Epargne sur l'écran géant



4.12 Merchandising

L'organisateur peut proposer une vente de produit sur le site. Cependant, tous produits reprenant les logos de la FFBB ou de la Superleague 3x3 FFBB devront être validés en amont par la FFBB au moins un mois avant l'évènement.



5. DISPOSITIONS FINANCIERES

Dans tous les cas, la FFBB n'ira pas au-delà de sa prise en charge (5.2), et si l'événement doit être déficitaire pour l'organisateur, aucune aide financière ne pourra être demandée à la FFBB.

5.1 Recettes de l'organisateur

Les recettes pour l'organisateur sont réparties comme suit :

- Subventions des Collectivités Territoriales ;
- Partenariats locaux et échanges marchandises* (Sous réserve de respecter la partie 4 du présent cahier des charges);
- Buvette (sous réserve d'autorisation délivrée par la ville);
- Frais d'engagement des équipes ;
- Merchandising (produits dérivés);
- Commercialisation de relations publiques.

*Rappel des espaces commercialisables : panneaux bord de terrain, habillage du site, spots publicitaires sur l'écran LED, espaces (x3) sur les tenues des participants, annonces micro par l'animateur, animations entre les matches, naming des terrains, etc.

5.2 Prise en charge de la FFBB

- La mise à disposition d'un terrain et d'un but de basket FIBA 3x3 incluant l'appareillage des 12 secondes, avec supervision du montage et démontage par un technicien ;
- Le transport du terrain et du but de basket livrés la veille de l'évènement;
- Les ballons officiels cuir 3x3 Wilson;
- Les tenues des équipes ;
- La tenue du speaker ;
- Le déplacement, la mise à disposition, et la tenue des refs ;
- Le déplacement, la mise à disposition, et la tenue du Manager d'organisation;
- Les éléments d'habillage du site (voir partie 4 du présent document);
- La création d'un visuel standard personnalisable ;
- La mise à disposition d'une arche gonflable d'accueil Superleague ;
- Le transport de l'arche gonflable d'accueil Superleague livrée la veille de l'évènement

5.3 Dépenses de l'organisateur

L'organisateur prend en charge toutes les dépenses afférentes à l'organisation et au respect de ce cahier des charges, à savoir notamment :

- Frais de restauration

La restauration pour ses bénévoles, les équipes, le Manager d'organisation et les refs.

- Frais de transport

Les frais de transport sur site des participants (Manager d'organisation, refs et joueurs), si accès au site de compétition en transports en commun depuis l'hôtel.

- Frais liés à la logistique du site

- Sécurité (jour et nuit), en fonction de la municipalité
- Poste de secours
- Location et d'installation suivant cahier des charges :



- Du terrain annexe et de ses équipements spécifiques 3x3 (12 secondes et écran)
- Des toilettes :
- Des tentes du site de l'évènement ;
- Des places assises ; 200 places en tribunes pour un Open Plus 2000 et 400 places en tribunes pour un Open Plus 5000 ;
- De l'électricité :
- Des tests des buts de Basket / tribunes / électricité ;
- De la sonorisation du site ;
- De l'écran LED (minimum 7m2 avec une résolution minimum de 6mm) du terrain central et sa gestion;
- D'une connexion internet ;
- De l'éventuel éclairage ;
- Du player's lounge.
- Les éventuels frais d'impression des documents de communication ainsi que les frais d'achat d'espaces commerciaux (sucettes Decaux, 4x3, abribus, presse...) si pas d'accord avec le réseau des collectivités ;
- Les éventuels frais d'animation.

Frais annexes

Les frais de marquage du logo du tournoi et d'éventuels sponsors sur les tenues (cf paragraphe 4.10)

Frais en cas de détérioration

L'organisateur s'engage, financièrement, à supporter le coût de réparation ou de remplacement de tout matériel mis à sa disposition par la FFBB et détérioré durant son évènement.

5.4 Formalités préalables obligatoires

L'organisateur doit veiller au respect de la réglementation fiscale et sociale en vigueur L'organisateur devra accomplir les démarches nécessaires auprès de la SACEM ;

Assurances:

- o L'organisateur a l'obligation de disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant l'événement, les participants, préposés et bénévoles, ...
- L'organisateur a l'obligation de prévenir les participants de l'intérêt qu'ils ont à souscrire à une assurance individuelle-accident couvrant les éventuels dommages qu'ils se causeraient eux-mêmes du fait de leur pratique sportive.

6. PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

Un protocole sanitaire FFBB sera envoyé aux organisateurs avant la compétition et devra être impérativement mis en place.



7. ENGAGEMENT

L'organisateur adhère au présent cahier des charges, reconnaît qu'il possède valeur de convention, et s'engage à en respecter strictement les stipulations.

Tout litige découlant ou en rapport avec le présent cahier des charges sera exclusivement étudié par la commission 3x3 de la FFBB.

En outre, il est précisé que la qualité d'une organisation est souvent jugée sur des détails dont en particulier la qualité de l'accueil et la disponibilité de l'organisateur. Ce dernier s'engage alors à satisfaire

particulier la qualité de l'accueil et la disponib au mieux ces objectifs.	ilité de l'organisateur. Ce dernier s'engage alors à satisfaire
Le / La a été dés adhérer totalement au présent cahier des ch	igné(e) comme organisateur de l'événement et s'engage à arges.
Fait à en deu	ıx exemplaires le
Pour la FFBB	Pour l'Organisateur Local



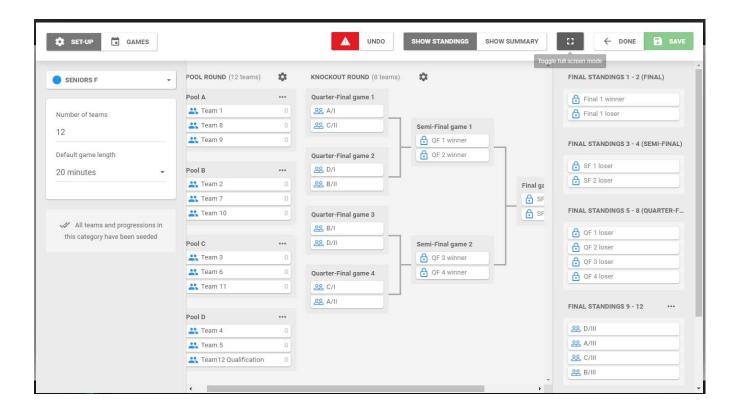
ANNEXE 1 - Formule du Tournoi Final

Pour chaque catégorie :

12 équipes : 4 poules de 3 équipes, quarts de finale, demi-finales puis finale.

Poules constituées au ranking FIBA (auto-seed dans l'Event Maker)

L'équipe issue du Tournoi de Qualification doit être placée en dernière position de la Poule D. L'équipe bénéficiant de la Wild Card organisateur sera placée en fonction de son Ranking.





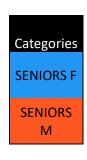
ANNEXE 2 - Exemple de programme détaillé

Exemple de programme détaillé pour un Open Plus masculin et féminin

OPEN PLUS DU POULIGUEN

Day 1 - 19.06.2021

ļ	Day I - I	9.06.2021		
	Time / Court	#01 Court	#02 Court	#03 Court
	MA 00:80			
	08:15 AM			
	08:30 AM			
	09:30 AM	Poulo 1 A 1: A /1 vs. A /2	Poule 1 B 1: B/1 vs.	Poule 1 C 1: C/1 vs.
	09:45 AM	Poule 1 A 1: A/1 vs. A/3	B/3	C/3
	10:00 AM	Poule 1 A 1: A/1 vs. A/3	Poule 1 B 1: B/1 vs. B/3	Poule 1 C 1: C/1 vs. C/3
	10:15 AM	Davils 4 D 4 D 14 vs. D 12	Poule 1 A 2: A/2 vs.	Poule 1 B 2: B/2 vs.
	10:30 AM	Poule 1 D 1: D/1 vs. D/3	A/3	B/3
	10:45 AM	Poule 1 D 1: D/1 vs. D/3	Poule 1 A 2: A/2 vs.	Poule 1 B 2: B/2 vs.
	11:00 AM		A/3	B/3
	11:15 AM	Poule 1 C 2: C/2 vs. C/3	Poule 1 D 2: D/2 vs. D/3	Poule 1 A 3: A/1 vs. A/2
	11:30 AM		Poule 1 D 2: D/2 vs.	Poule 1 A 3: A/1 vs.
	11:45 AM	Poule 1 C 2: C/2 vs. C/3	D/3	A/2
	12:00 PM	Poule 1 B 3: B/1 vs. B/2	Poule 1 C 3: C/1 vs.	Poule 1 D 3: D/1 vs.
	12:15 PM		C/2	D/2
	12:30 PM	Poule 1 B 3: B/1 vs. B/2	Poule 1 C 3: C/1 vs. C/2	Poule 1 D 3: D/1 vs. D/2
	12:45 PM			
	01:00 PM			
	01:15 PM			
	01:30 PM			
	01:45 PM			
	02:00 PM	QF 1: A/1 vs. D/2		
	02:15 PM	Q. 111, 1 to 5, 2		
	02:30 PM	QF 2: B/1 vs. C/2		





02:45 PM		
03:00 PM	QF 1: A/1 vs. D/2	
03:15 PM	QF 2: B/1 vs. C/2	
03:30 PM		
03:45 PM 04:00 PM	QF 3: C/1 vs. B/2	
	05.2.0/4 0/2	
04:15 PM	QF 3: C/1 vs. B/2	
04:30 PM	QF 4: D/1 vs. A/2	
04:45 PM		
05:00 PM	QF 4: D/1 vs. A/2	
05:15 PM		
05:30 PM	Demi-finales 1: Winner of QF 1 vs. Winner of QF 2	
05:45 PM	GRDF Shootout Contest	
06:00 PM		
06:15 PM	Demi-finales 1: Winner of QF 1 vs. Winner of QF 2	
06:30 PM	Demi-finales 2: Winner of QF 3	
06:45 PM	vs. Winner of QF 4	
07:00 PM	Demi-finales 2: Winner of QF 3 vs. Winner of QF 4	
07:15 PM	Animation Breaking	
07:30 PM	Finale 1: Winner of SF 1 vs.	
07:45 PM	Winner of SF 2	
	Protocole	
08:00 PM	Finale 1: Winner of SF 1 vs. Winner of SF 2	
08:15 PM		
	Protocole	



ANNEXE 3 - Répartition des prize money et points FFBB

Prize-Money de 2000€ par Open Plus 2000 (par catégorie) :

- 1 000 euros à l'équipe vainqueur
- 600 euros à l'équipe finaliste
- 200 euros aux demi-finalistes

Prize-Money de 5000€ par Open Plus 5000 (par catégorie) :

- 2 000 euros à l'équipe vainqueur
- 1 000 euros à l'équipe finaliste
- 500 euros aux demi-finalistes
- 250 euros aux quart de finalistes

Points FFBB remportés sur un Open Plus (Femme et Homme) pour la course à l'Open de France :

- 1 500 points pour l'équipe 1ère
- 750 points pour l'équipe 2ème
- 500 points pour les 3ème et 4ème
- 300 points pour les 5ème, 6ème, 7ème et 8ème
- 200 points pour les 9ème, 10ème, 11ème et 12ème
- Les équipes du tournoi de qualification marquent 100 points
- Un bonus de 500 points est attribué à toute équipe ayant participé à 5 Opens Plus ou plus

